

CAMPAGNE DE SOUTIEN AUX PEUPLE MAPUCHE

Monsieur Dominique DE VILLEPIN
Ministre des Affaires Etrangères
Ministère des Affaires Etrangères
37 quai d'Orsay
75007 PARIS

Monsieur le Ministre,

Je, soussigné, citoyen, me permets de vous écrire afin d'exprimer ma préoccupation et ma consternation face à la répression menée par le gouvernement chilien contre les communautés et organisations Mapuche. Celle-ci s'est caractérisée ce dernier mois par des événements tragiques telle que la mort d'un jeune Mapuche, Alex Lemun (17 ans), tombé sous les balles des carabiniers chiliens lors d'une "récupération" de terres revendiquées par sa communauté.

La réponse des autorités politiques et judiciaires chiliennes a été de légitimer cet assassinat en arguant le respect de "l'Etat de droit" et en renvoyant l'affaire devant les tribunaux militaires dont on connaît, malheureusement, la partialité pour juger l'un des siens. Gouvernement chilien, police, service d'informations militaires et puissants secteurs économiques se sont ensuite affairés à mener une campagne médiatique de dénigrement envers les communautés Mapuche en conflit qui bénéficient de plus en plus du soutien de la société chilienne, et à procéder à une vague d'arrestations de 17 personnes, les accusant "d'association illicite et terroriste" sur la base de vagues preuves qui selon leurs avocats peuvent être trouvées dans des milliers de foyers chiliens.

Malgré la politique indigène mise en place par les gouvernements qui se sont succédés depuis le "retour à la démocratie" en 1990, force est de constater qu'aujourd'hui celle-ci trouve ses limites face aux intérêts économiques de grandes entreprises internationales du bois et d'énergie électrique. Le gouvernement actuel de Monsieur Ricardo Lagos n'hésite pas à violer ses propres lois, la loi indigène, pour construire un barrage hydroélectrique et des autoroutes en plein territoire indigène, tandis qu'il utilise les lois antiterroristes et de Sécurité Intérieure héritées de la dictature pour protéger les intérêts économiques de ces entreprises énergétiques et réprimer les communautés et organisations Mapuche réclamant des terres ainsi que des droits politiques et économiques sur celles-ci.

A plusieurs reprises, des organisations nationales et internationales de défense des droits de l'Homme (parmi elles France Liberté, Amnesty International ou la Fédération Internationale des Droits de l'Homme) ont dénoncé les violations de différents droits basiques dont sont victimes les membres des communautés et organisations Mapuche, et dont les conséquences sont notamment les détentions et mises en examen répétées d'environ 400 personnes durant les 5 dernières années. Aujourd'hui, le nombre de Prisonniers Politiques Mapuche s'élève à 28 personnes, parmi elles on compte plusieurs dirigeants de communautés accusés "d'association illicite et terroriste" et d'être les "auteurs intellectuels" d'attentats sur des infrastructures privées, du fait qu'ils s'organisent de façon traditionnelle et revendiquent publiquement des terres qui pour certaines leur appartenaient il y a, à peine, 30 ans.

Le gouvernement français, "pays des Droits de l'Homme", ne peut rester aveugle face à ces exactions dont les conséquences sont une exacerbation des tensions dans le sud du Chili pouvant aboutir à de nouvelles arrestations arbitraires et surtout de nouvelles morts. Aussi, je vous demande, Monsieur le Ministre, de vous prononcer publiquement sur cette situation et d'intercéder auprès du gouvernement chilien, pour qu'il donne une solution politique - et non répressive - aux demandes de toutes les organisations et communautés Mapuche. L'arrêt de la persécution judiciaire des dirigeants et membres de communautés, la libération des Prisonniers Politiques Mapuche mis en examen par des lois anti terroristes, l'écoute et surtout la prise en compte de tous les acteurs du mouvement Mapuche constituent les conditions minimales à cette solution politique.

En espérant que vous pourrez œuvrer en faveur d'une telle solution, favorable autant au peuple chilien qu'au peuple Mapuche, je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, mes salutations distinguées.

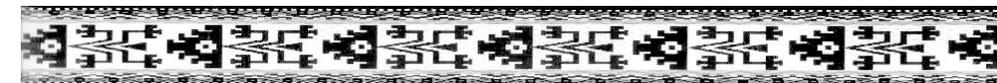
Signature

Copie :Monsieur Marcelo Schilling
Ambassadeur du Chili en France
2 Avenue de la Motte Piquet
75007 PARIS

Retrouvez cette campagne sur <http://mapuche.free.fr>



Bulletin d'Information Mapuche Décembre 2002



JUSTICE ET LIBERTE POUR LE PEUPLE MAPUCHE

Le Réseau d'Information et de Soutien au Peuple Mapuche et le Mouvement des Gens de la Terre, appellent les organisations sensibilisées par le respect et la promotion des Droits de l'Homme à se prononcer et dénoncer la situation préoccupante vécue par les prisonniers politiques Mapuche, ainsi que par les communautés.



NOVEMBRE 2002
ASSASSINAT DE ALEX LEMUN (17 ans)
PAR LA POLICE CHILIENNE DURANT
UNE RECUPERATION DE TERRE.

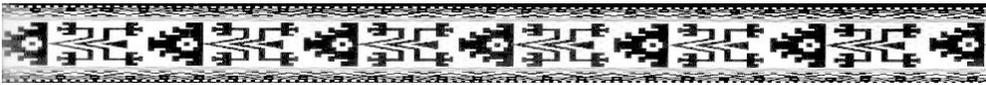


DECEMBRE 2002
VAGUE D'ARRESTATIONS CONTRE PLUSIEURS
DIRIGEANT DE LA COORDINATION DE
COMMUNAUTES EN CONFLITS ARAUKO-
MALLEKO.

Réseau d'Information et de Soutien au Peuple Mapuche
Informations - Contacts - campagnes permanentes.

<http://mapuche.free.fr>

mapuche@free.fr



**Assassinat - emprisonnements arbitraires - répression - manipulation - désinformation....
Tout cela se passe aujourd'hui dans le sud du Chili "démocratique".**

L'assassinat d'un jeune Mapuche par la police chilienne durant une récupération de terre, l'arrestation d'une vingtaine de dirigeants et membres de communautés en conflits, et leur mise en examen pour association illicite et terroriste sont autant d'événements préoccupants qui ont eu lieu ces dernières semaines dans le sud du Chili. La Coordination de Communautés Mapuche en Conflits d'Arauco Malleko (CAM) a ainsi du affronter une vague de répression de la part de l'Etat Chilien qui s'est abattue autant sur ses membres que ses dirigeants. Les autorités politiques et judiciaires ont justifié cette action répressive en arborant l'Etat de droit et en affirmant que l'on avait à faire à des "délinquants" et des "terroristes", essayant ainsi de disqualifier, criminaliser le mouvement Mapuche et de justifier l'injustifiable : le meurtre d'une personne et l'arrestation arbitraire d'une vingtaine de personnes sans avoir de réelles preuves. D'autre part, la mise sous écoutes des téléphones des avocats de la défense et de journalistes ont été des pratiques courantes et non-démocratiques employées par la police et les procureurs pour mené à bien la persécution politique contre les communautés qui se sont levées face à l'Etat et les grandes entreprises du bois qui occupaient leur territoires.

Communiqué de presse des avocats des prisonniers politiques Mapuche

12 décembre 2002,

Les preuves exhibées par le Ministère Public peuvent être trouvées dans des milliers de maisons chiliennes et centaines de maisons de familles Mapuche.

Les preuves exhibées, hier mercredi (dans les locaux des carabiniers) par le Ministère Public, concernant les Mapuche arrêtés et accusés d'infraction à la loi antiterroriste montrent seulement la pauvreté des preuves et traduisent la montage médiatique qui a accompagné l'enquête du Ministère public.

Beaucoup des éléments montrés peuvent être trouvés dans des centaines de maisons de la région et l'exposition rappelle les montages effectués durant la dictature militaire, pour inculper indûment des personnes dont la seule culpabilité est d'avoir des objets et de la littérature montrant des options politiques et culturelles différentes.

Les photos du Che Guevara, du chanteur Victor Jara et d'autres, et la littérature d'auteurs renommés au niveau international comme "Luis Sepúlveda", et des œuvres telles que "Le vieux qui lisait des romans d'amour", sont ici présentés comme éléments qui incitent à effectuer des actions terroristes.

Si c'était la réalité, cela impliquerait que des milliers de chiliens pourraient être soumis à la justice pour avoir ces documents et il faudrait fouiller toutes les librairies du Chili pour saisir ces documents.

Montrer des lances pierres ou des frondes, ainsi qu'un drapeau du Pays Basque ne démontrent pas la gravité des faits dénoncés par les procureurs qui sont manipulés pour faire croire que les gens qui possèdent ces éléments sont un danger pour la société.

On montre en outre des éléments tels qu'un collier Mapuche, des trutucas (*N.D.T. instrument traditionnel Mapuche*), des dessins de Lautaro (*N.D.T. Héros Mapuche*) et du matériel éducatif interculturel, comme des preuves qui inculperaient des Mapuche dans des actions de terrorisme. Cela démontre seulement que nous sommes effectivement devant la détention de personnes vivant dans des communautés Mapuche, ce qui aux yeux du Ministère Public les rend suspects. Les éléments montrés jusqu'à aujourd'hui sont des plaisanteries, insuffisantes pour soutenir la gravité des faits dénoncés.

Vendredi 13, la défense demandera la liberté provisionnelle pour les personnes arrêtées. .

Cette défense sera effectuée à 9 heures à la Cour d'Appel. Les avocats Gutiérrez et Madariaga allégueront en faveur d'Angelica Ñancupil et Mireya Figueroa.

**Hugo Gutiérrez
Jaime Madariaga
Avocats**



COMMUNIQUÉ PUBLIC

Prison de Temuco, décembre 2002



Depuis la prison de Temuco, nous les prisonniers politiques Mapuche communiquons à l'opinion publique nationale et internationale le suivant :

Nous dénonçons qu'aujourd'hui il existe un processus de militarisation contre les communautés qui se sont levées pour récupérer leurs droits politiques et territoriaux et aussi dans le but d'arrêter l'invasion capitaliste menée par des grandes firmes transnationales du bois.

Nous dénonçons aussi que notre détention et celle de nos frères et sœurs, obéit à une stratégie politique du gouvernement, avec l'objectif clair de continuer à protéger les grands intérêts économiques, correspondant à ceux des entreprises forestières qui seraient aujourd'hui menacés par la lutte menée par nos communautés.

Par rapport aux processus judiciaires nous dénonçons : Que le ministère public et les entreprises forestières, ont concerté ensemble un plan stratégique, avec des motivations clairement politiques afin de désarticuler le mouvement Mapuche, sans avoir des preuves pour nous inculper de supposés actes de violence, toutefois les procureurs insistent afin de figurer et de gagner un statut professionnel en menant un jugement politique; en agissant dans ce sens, d'une manière irresponsable, raciste, xénophobe, contre des personnes qui combattent leurs droits légitimes; par conséquent ils violent chacune des garanties nécessaires à un juste procès et les traités internationaux en ce qui concerne les droits de l'Homme.

Nous faisons un fervent appelé à notre peuple et aux communautés pour ne pas se laisser manipuler par la campagne médiatique menée dans l'intention de discréditer ceux qui poursuivent un processus de récupération territoriale ; qu'ils ne se fassent pas tromper par ceux qui un jour nous associent à l'extrême droite et le jour suivant à l'extrême gauche, en nous croyant incapables de mener nos propres processus.

Finalement nous appelons les communautés à continuer à lutter mètre par mètre pour les terres usurpées par les grands propriétaires fonciers et ne pas laisser, ni abandonner leur juste et légitime processus qu'ils mènent. La seule lutte qui est perdue est celle qui est abandonnée!

- Ni la prison, ni les balles vont arrêter notre lutte.

- En avançant vers un processus de libération nationale.

- En mémoire de notre frère Alex Lemun, assassiné par les forces policières répressives.

- Liberté aux prisonniers politiques Mapuche

¡WEUWAIN - MARRICHIWEU!

Prisonniers Politiques de Temuco : José Cariqueo, Jorge Huaiquin, Marcelo Quintrileo, Mauricio Conteras, José Llanquileo, Oscar Higuera, Jaime Marileo, Jose Millacheo, José Huaiquin, José Mariqueo, Andrés Necul, Angélica Ñancupil, Bernardita Chacano

LISTE DES PRISONNIERS POLITIQUES MAPUCHE ACTUELS

Anibal Salazar Huichacura, Aniceto Norin Catrimán, Pascual Pichun Paillanao, Pascual Pichun Collonao, Raphael Pichun Collonao, Juan Llanka Llanka, Patricia Troncoso Robles, Juan Ciriaco Millacheo Likan, Victor Ancalaf, Jaime Cona Tranamil, José Huenchunao Marinan, José Llanquileo Antileo, Mauricio Contreras Quezada, Angélica Ñancupil Poblete, Marcelo Quintraleo Contreras, Oscar Higuera Quezada, Jorge Hualquín Antinao, José Hualquín, José Sergio Mariqueo Coilla, Jorge Millapal Barrales, Luis Millacheo Ñanco. Bernardita Chacano Calfunao, Mireya del Carmen Figueroa Araneda